

*La lettre d'information
du Cercle de Généalogie de Roquebrune et du
Mentonnois*



**L
A
F
O
U
I
N
E**

N° 194 – Janvier 2007 – 16^{ème} année



Janvier 2007 : ces fleurs que vous me permettrez de vous offrir, viennent d'éclorre : elles ont été photographiées le 5 janvier, sur une colline proche, au soleil, face à la mer... !!!

Bouteille à moitié vide ou à moitié pleine ? On peut penser au réchauffement de la Terre, au dérèglement de la Nature et autres calamités qui nous guettent. On peut aussi penser qu'il y a encore de belles choses à voir (sans oublier de tout faire pour les protéger) qu'il faut apprendre à regarder si l'on veut voir ces merveilles qui sont à notre portée. Rester vigilant sans être acariâtre, admiratif sans être béat, indulgent sans naïveté, sévère sans agressivité.

Mais que ce cap est difficile à garder... !!!

Que notre Cercle se développe toujours dans l'harmonie que nous lui connaissons et que pour ses vingt prochaines années il aille aussi bien que pendant les vingt premières. Beaucoup de fleurs peuvent encore s'ouvrir sur son parcours...



États civils en ligne ...

Bien entendu cette liste doit évoluer chaque jour. Nous la réactualiserons régulièrement. Chaque département a suivi un cheminement qui lui est propre.

AUBE : Les archives ont mis en ligne les tables décennales, ainsi que le cadastre napoléonien et surtout les archives de l'abbaye de Clairvaux (images numérisées des chartes et des sceaux. www.archives-aube.com)

ALPES MARITIMES : Nous n'insisterons pas, vous les connaissez sans doute assez bien. Notez, toujours en ligne, le cadastre de toutes les communes du département, ainsi qu'une belle collection de journaux locaux. (www.cg06.fr)

ARDÈCHE : Quelques problèmes, semble-t-il, mais les tables décennales et les plans cadastraux devraient pouvoir être en ligne. (www.ardeche.fr)

CÔTE-D'OR : Le site paraît prometteur : tout d'abord les tables décennales. La numérisation des actes devrait l'être en ce moment. (www.archives.cotedor.fr)

CÔTES D'ARMOR : Site qui s'enrichit de jour en jour, au fur et à mesure de l'avancement des travaux : registres paroissiaux, d'état civil, plans cadastraux. www.archives.darmor.fr

MAYENNE : C'est le département pionnier. Site très riche : registres paroissiaux, état civil, registres matricules d'incorporation militaire, listes nominatives des recensement, cadastre ancien cartes de Cassini, cartes postales, textes d'histoire locale etc...Remarquable ! www.lamayenne.fr/?SectionId=315

SARTHE : Publication de la fusion de la collection communale avec celle du greffe : donc le plus complet possible. Registres d'état civil, cadastre et un bon guide thématique (le plus ancien baptême est de 1515 !) www.archives.sarthe.com

SAVOIE et HAUTE SAVOIE : C'est pour l'instant le seul site payant. Registres paroissiaux et d'état civil , plus cadastre de 1730. www.sabaudia.org

YVELINES : Site très réussi ; très nombreuses ressources : registres paroissiaux, état civil, tables d'arrondissement, recensements, registres matricules, cadastre, plans d'intendance, documents d'histoire etc. <http://dadac.cg78.fr/archives>

TARN : Mise en place suivant l'avancement des travaux de numérisation : déjà la totalité des communes jusqu'en 1880, les tables décennales ; suivront les registres paroissiaux. www.cg81.fr/arch.html

VENDÉE : Gros efforts, belle proposition : état civil, faire-part, journaux, revues et imprimés. Les travaux se poursuivent. Sont disponibles les tables décennales, 3 millions de pages de l'état civil, registres de catholicité, minutes notariales et d'autres ... <http://archives.vendee.fr>

VAL-DE-MARNE : Le dernier pour l'instant mais très complet : état civil de toutes les 47 communes du département. Tables décennales, inventaires. www.archives94.fr

*Cette petite revue est tirée d'une excellente page de Gé-Magazine n°258
avril 2006*

Arrêté municipal : Il date de 1905 cet arrêté municipal du maire de Moulinet, que notre ami JC Fayet nous a fait parvenir.

Hélas notre Fouine est bien trop petite pour le reproduire. Sachez qu'il traite en 15 articles, de questions d'hygiène particulièrement importantes.

On note bien la préoccupation des édiles : éviter les épidémies.

Donc précautions pour protéger les sources captées. L'art.2 interdit le plomb dans les réservoirs destinés à l'eau potable !!

Les fosses à purin et à fumier sont l'objet d'une attention toute particulière et « seront supprimées si l'insalubrité est constatée ».

Les mares et fossés à eaux stagnantes seront éloignés de toute habitation et « curés une fois l'an ».

Les routoirs * ne devront pas être établis dans les abreuvoirs et seront supprimés s'ils sont dangereux pour les habitations.

Sont ainsi étudiés tous les problèmes relatifs aux vidanges et aux gadoues, cabinets et fosses d'aisance, mais aussi la marche à suivre en cas de mort d'animaux.

Nécessité de déclarer les maladies transmissibles, de prévoir l'isolement, la désinfection des objets personnels comme des locaux, ainsi que l'éviction des enfants qui ne pourront pas, un certain temps, fréquenter l'école...

Tout au long de cet arrêté se manifeste le souci constant d'éviter la propagation d'une maladie : à cette époque où les désinfectants, les antibiotiques, et toutes les mesures d'hygiène que nous connaissons de nos jours, n'étaient pas encore, il s'en faut, aussi banalisés, le meilleur moyen de guérir d'une maladie, était incontestablement de ne pas l'attraper...

* **le routoir** : c'était un bassin où l'on mettait à rouir les tiges de plantes textiles : par suite de la fermentation qui se produisait (avec dégagement d'une odeur pestilentielle) les fibres des plantes (lin, chanvre) se libéraient de la gomme ou de l'écorce qui les tenaient réunies. Ce détail précise donc que la pratique était encore courante, ainsi que la culture de ces plantes textiles que les villages des environs (et surtout Sospel) pratiquaient également.

Çà ne manque pas de sel...



Le sel est exploité depuis le néolithique (6000 avJC). Les premiers marais salants d'Hyères sont créés au XI^e siècle. Le sel a joué un rôle important dans notre région. Il parvenait au Piémont par une route longue et difficile.

De Nice les longs convois de mulets remontaient jusqu'à St Martin Vésubie. Là il fallait franchir le col de Notre-Dame des Fenêtres dominé par le Mont Gelas à plus de 3000 m. On pense que 10 000 mulets

par an empruntaient cette voie au XV^e siècle.

Pour alimenter ses terres, le Duc de Savoie, avec l'acquisition du col de Tende fit basculer la route du sel de la Vésubie vers la Roya. : l'Escarène, Sospel, Saorge et Tende connurent alors un trafic d'une intensité insoupçonnée : on pense qu'en 1750 ce sont 30 000 mulets qui portèrent le sel au Piémont (au retour : blé, vin, peaux et laine allaient vers Nice).

La vieille route du Col de Tende fut vite « rentabilisée ». Ce sel venait de l'exploitation des salines d'Hyères, exploitées depuis le XII^e siècle. Il arrivait par la mer jusqu'au quai des Ponchettes. C'est là qu'il était chargé sur les mulets pour le long voyage en montagne...

Denrée précieuse, le sel est entouré d'une foule de légendes. De nombreuses histoires de contrebandiers, certes, mais aussi de croyances sur les pouvoirs particuliers de ce produit convoité.



Nous en reparlerons dans une prochaine Fouine.

Nous avons puisé ces informations dans le Magazine « Pays des Alpes Maritimes » qui offre une remarquable étude sur ce sujet.

Des projets grandioses :

Extrait du « rapport de l'ingénieur en chef des Alpes maritimes, sur le Service des Ponts-et-chaussées dans le département. »(rapport de l'année 1871)

« En exécution de la décision ministérielle du 22 octobre 1867, une reconnaissance préliminaire fut faite en 1868 pour s'assurer de la possibilité d'amener des eaux d'arrosage de la Roya sur les territoires de Menton et de Roquebrune.

Ces études firent connaître que pour atteindre ce but de la manière la plus économique, il était nécessaire de prendre les eaux sur le territoire italien vers le village de la Penne* et de construire un canal qui parcourrait ce territoire sur une grande longueur et passerait au-dessus de Vintimille dont la campagne serait arrosée sur une vaste étendue.

Une commission internationale nommée pour examiner cette proposition se réunit à Vintimille dans le courant de juin 1869 ; mais les populations riveraines de la Roya s'opposèrent vivement au projet et le Gouvernement italien a dû rejeter la demande qui lui avait été faite par le gouvernement français.

Depuis lors, sur l'invitation de l'administration supérieure, les ingénieurs ont étudié l'avant-projet d'un canal prenant les eaux de la Roya, au point supérieur de la commune de Saorge, à 525 mètres au dessus du niveau de la mer et évitant complètement le territoire italien. Ce canal pourrait arroser 2 000 hectares et embrasserait les communes de Sospel, Castillon, Castellar, Ste Agnès, Gorbio, Menton, Roquebrune et toute la Principauté de Monaco.

Mais il exigerait la construction d'un souterrain de 3 500 mètres de longueur pour passer de la vallée de la Roya dans celle de la Bévéra, sous le col de Brois ** et la dépense atteindrait 7 millions. Un concessionnaire n'y trouverait avantage que si l'État y contribuait pour les $\frac{3}{4}$ de cette somme, soit pour environ 5 millions, ce qu'on ne peut espérer. Le dossier a été transmis à M. le Ministre des travaux publics.

Les ingénieurs chercheront s'il ne serait pas possible de construire un ou plusieurs réservoirs dans la vallée de la Bévéra pour remplacer le canal de la Roya ».

* il s'agit de « Pienne »

** col de Brouis entre Sospel et Breil.

*Reconnaissons que ces projets ne manquaient ni d'audace, ni d'imagination.
Plus tard on pensa pomper dans la nappe phréatique de la Roya...*

Nos villages du Haut-Pays : SAORGE.



Nous étions il y a peu, à Breil, remontons un peu la belle Roya et Saorge, étalée au soleil, nous accueille.

Pour ce village il n'y a qu'un conseil : allez-y.

Là il faudra vous laisser conduire par votre fantaisie. Et les haltes seront nombreuses. Par les ruelles moyenâgeuses bien des occasions se présenteront : une arche, un linteau sculpté, un toit de « lauses » ou alors un clocher, une église, une chapelle : vous n'aurez que l'embarras du choix tant sont nombreux les édifices religieux, les uns plus beaux que les autres. Du baroque, du roman alpin,



de l'ancien et du plus récent. Variété et abondance dont vous extrairez celui qui vous aura touché. Pour ma part je me suis fixé sur l'ensemble de la madone del Poggio dont le clocher domine la vallée de la Roya dans son austère majesté. Mais rien ne vous empêche d'aller vous détendre dans les environs immédiats, par exemple remonter la magnifique vallée du Cairos. Jolie petite route qui longe la rivière, vastes forêts ; etsi le cœur vous en dit (et les jambes) vous pouvez pénétrer au cœur du Parc du Mercantour et vous aventurer, qui sait, vers le Col de Raus, la Cime du Diable à moins que vous ne préfériez la Pointe des Trois Communes ... Où que vous alliez vous ne le regretterez pas.



Deux vues du même endroit : on distingue, à gauche, sur l'une comme sur l'autre le débouché de la rue des Cabrolles (qui ci-dessous sera rue des Sœurs-MUNET) sur l'avenue des Alliés. L'environnement a quelque peu changé... Le vallon n'est pas encore couvert, on voit encore la crête de la colline du Riviera. Avec quelques villas supplémentaires, les terrasses sont toujours présentes. Les voitures semblent ne pas encore avoir été inventées...





La Fouine souhaite un bon anniversaire à

Faraut Martine le 06

Cairaschi René le 10

Tripon Renée le 12

Bouillet Henri le 15

Imbert Robert le 19

Berton Mathias le 24

Carnet rose : C'est avec joie que nous saluons la venue parmi nous, de **Chloé CAIRASCHI** le 22 novembre 2006. Que son grand-père, notre ami René, membre du C.D, reçoive les compliments de tous ainsi que tous ceux qui sont plus ou moins responsables de cet heureux événement. Mais l'essentiel de nos souhaits va vers la petite Chloé que nous voudrions heureuse durant une longue vie.

D'heureuses découvertes : Quelle ne fut pas la surprise (heureuse), de notre ami Antoine Otto lorsqu'en « fouinant » comme il le fait depuis longtemps , il découvrit que son épouse Yvette était parente (2 fois) de Albert Camus, prix Nobel de littérature 1957. Avouez qu'on peut tomber plus mal...

Le petit édifice planté au milieu d'un vaste terrain plat, à Sospel, est, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, totalement artificiel : fantaisie en forme de petit monticule, qui peut ressembler à un pigeonnier, à moins que ce ne soit un point de repère pour les golfeurs de la belle époque, lieu de rendez-vous , pour déguster entre deux « puts » ou suite à un long « drive » une tasse de thé ou deux doigts de sherry...Mais rassurez-vous, d'après René, ses jours sont comptés.

... un souffle de bull le terrassera sans regret...

La Fouine est la lettre d'information des adhérents du CGRM. Elle est gratuite et réservée aux adhérents.
Directeur de publication : Maryse Albin-Lacoste. **Rédaction :** CGRM – BP 4 – 06190 Roquebrune-Cap-Martin.
Réunions : le dernier samedi de chaque mois (sauf juillet et août) au siège (Salle des réunions – Sous-sol de la mairie de Roquebrune) à partir de 14 heures.
Permanences : le jeudi à partir de 14 heures 30 – Les 1^{er} et 3^{ème} lundis à 19 heures (mêmes locaux)
Renseignements : Maryse Albin-Lacoste - 04.93.57.01.87 - **Email :** cgrm06@orange.fr